

Tanger, le18 OCT 2024

DECISION n° :68/RH/2024

APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT D'UN « CADRE CHARGE DES DOSSIERS D'INVESTISSEMENT » AU CENTRE RÉGIONAL D'INVESTISSEMENT DE LA RÉGION TANGER-TÉTOUAN-AL HOCEÏMA AU TITRE DE L'ANNÉE 2024

Le Directeur du Centre Régional d'Investissement de la Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma

- Vu le Dahir n° 1-19-18 du Joumada II 1440 (13 février 2019) portant promulgation de la loi n° 47-18 relative à la réforme des Centres Régionaux d'Investissement et la création des Commissions Régionales Unifiées d'Investissement ;
- Vu le décret n° 2.23.310 du 21 Chaoual 1444 (12 mai 2023) modifiant et complétant le décret n° 2.19.67 du 11 Chaabane 1440 (17 avril 2019) pris pour l'application de la loi n° 47-18 relative à la réforme des Centres Régionaux d'Investissement et la création des Commissions Régionales Unifiées d'Investissement ;
- Vu la circulaire de Monsieur le Chef de Gouvernement n° 24/2012 du 6 duhijja 1433 (22 octobre 2012) relatives aux procédures de recrutement dans les établissements publics et les entreprises publics ;
- Vu l'organigramme du Centre Régional d'Investissement de la Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma ;
- Vu le statut du personnel du Centre Régional d'Investissement de la Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma ;
- Vu la loi-cadre pour le recrutement au titre de l'année 2024 ;
- Vu les nécessités de service.

Décide ce qui suit :

Article 1 : Recrutement

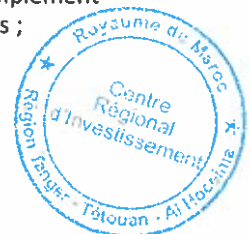
Le recrutement d'un Cadre « chargé des dossiers d'investissement » au Centre Régional d'Investissement de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma.

Article 2 : Missions

La mission du Cadre est d'assurer la prise en charge des besoins des investisseurs, de bout en bout en mode « Unique point de contact » et leur faciliter la satisfaction de leurs demandes auprès des services concernés.

Article 3 : Responsabilités

- Assurer la prise en charge des investisseurs ;
- Assurer l'analyse et l'étude préalable des dossiers soumis par les investisseurs (Business plan , montage financier, ...) ;
- Assister en cas de besoin les investisseurs à soumettre leurs dossiers par voie électronique via la plateforme digitale CRI-INVEST ;
- S'assurer que les dossiers soumis via la plateforme digitale soient traités par les administrations concernées dans le respect des délais convenus ;
- Informer les investisseurs en continu de l'état d'avancement de leurs projets ou tout complément d'information nécessaire afin d'accélérer et de faire aboutir le traitement de leurs dossiers ;
- Assurer le processus de prise en charge de l'investisseurs jusqu'à son aboutissement ;



- Mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour faire aboutir les projets d'investissement ;
- Assurer le coordination interne avec les interlocuteurs internes du CRI TTA ;
- Contribuer au suivi des projets d'investissement, notamment en assurant un suivi rigoureux des indicateurs de performance ;
- Contribuer à l'analyse et la rédaction des conventions d'investissement ;
- Contribuer à l'identification et à la remontée des points de blocage liés à l'exécution des conventions d'investissement ;
- Participer à l'alimentation du reporting d'activité et l'analyse des indicateurs de performance ;
- Assurer toutes les autres missions qui lui seront assignées par la hiérarchie.

Article 4 : Conditions exigées :

- Titulaire d'un Diplôme BAC+5 et plus : Ecole de commerce et gestion, Université, Ecole d'ingénieur ou d'Architecture ;
- Expérience exigée : minimum 2 ans d'expérience ;
- Maîtrise des langues : Arabe, Français, Anglais ;
- Parfaite maîtrise orale et écrite de l'Anglais.

Article 5 : Le dossier de candidature doit comprendre les documents suivants :

- Une demande de candidature ;
- Une copie du diplôme légalisée (équivalence exigée pour les diplômes délivrés par les établissements étrangers ou privés) ;
- Une copie de la carte d'identité nationale légalisée ;
- Le CV actualisé ;
- Attestations et certificats de travail légalisés justifiant l'expérience du candidat ;

Tout dossier incomplet ou ne correspondant pas au profil recherché sera automatiquement écarté ;

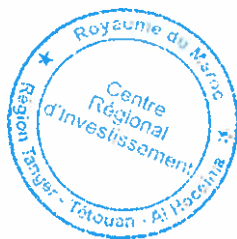
Il sera procédé à une présélection des dossiers de candidature sur la base des conditions demandées ;

Les candidats présélectionnés seront convoqués pour passer un entretien oral ;

Les convocations seront effectuées par Email et par téléphone. De ce fait, il est obligatoire de mentionner clairement l'adresse mail exacte et le numéro de téléphone personnel sur le CV.

La liste des candidats présélectionnés pour passer l'entretien, le classement final du candidat retenu ainsi que la liste d'attente seront publiés sur le site web : www.emploi-public.ma;

Les dossiers de candidatures doivent être déposés, au plus tard le08.NOV.2024..... à 16h30 au siège du Centre Régional d'Investissement de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima sous pli fermé portant mention de « candidature au poste Cadre chargé des dossiers d'investissement »



Jalal BENHAYOUN
 Jalal BENHAYOUN
 Directeur du Centre Régional
 d'Investissement de la région
 Tanger - Tétouan - Al Hoceima